Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Proces-Verbal-d-Assemblee-Generale.html

Procès Verbal d'Assemblée Générale du 6 juin 2009

- Tout sur l'AJM - La vie de l'AJM - Les PV de l'AG -

Date de mise en ligne : samedi 27 juin 2009

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Séance ouverte à 12h20, après le débat avec Jean-Paul JEAN

Noémie Nathan est désignée comme secrétaire, en l'absence de Charlotte Gazzerra. Marie-Pierre Coquel, Emilie Burguière, Aurélie Poirier et Caroline Azar sont les 4 membres du CA dont le mandat arrive à échéance.

Paul :

170 adhérents à l'AJM à ce jour 50 environ de la promo 2006 50 environ de la promo 2007 1 membre de la promo 1998 essentiellement à partir de la promo 2002

L'année a été marquée par notre positionnement dans le paysage politique et par notre questionnement sur les objectifs que nous devons nous fixer et les directions vers lesquelles nous devons aller.

2 grands projets mis de côté en 2008 mais à faire vivre en 2009-2010 :

- les groupes d'échanges et d'analyse sur les pratiques
- JUSTEASE

Point sur les rencontres dans le cadre de notre questionnement sur indépendance et responsabilité (Houillon, Badinter, Valini, réponses écrites de Chirac et Canivet, Simone Veil, Garapon et Salas à venir) soutien des Etats Généraux de la Justice Pénale hébergement de la pétition contre la suppression du Juge d'Instruction sur notre site

Point sur les comptes arrêté au 31 mai 2009 : solde = + 2.264,47 euros recettes = 2.540 euros (cotisations) dépenses = pancarte AJM et frais de déplacement à l'ENM

VOTE à l'unanimité des présents / représentés : les comptes sont adoptés la cotisation reste à 25 euros pour les magistrats et 15 euros pour les auditeurs en préaff

Vanessa l'AJM a changé son positionnement : il y a eu beaucoup d'investissement sur les sujets d'actu (ex : hébergement de la pétition contre la suppression du JI) mais ça a suscité des craintes des syndicats et des tentatives de manipulation de la Chancellerie.

+ prise de conscience qu'on ne peut réagir en fonction de l'actu en ayant personne à plein temps + ça nous empêche de nous concentrer sur nos projets

La rencontre avec les deux syndicats principaux n'a pas permis de les rassurer, ils n'ont pas semblé comprendre notre prositionnement, alors même que plusieurs d'entre nous sont syndiqués, SM ou USM.

Michaël estime ça a le mérite d'avoir incité l'USM à créer l'USM Jeunes, même si c'est un peu nous couper l'herbe sous le pied...

Paul indique qu'il va se syndiquer pour des raisons personnelles mais rappelle que les statuts de l'AJM prévoient qu'elle est a-politique et a-syndicale propose qu'on modifie les statuts pour qu'il y soit précisé que nous sommes indépendants des organisations politiques et syndicales.

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Vanessa Annonce de la mise en ligne du nouveau site internet de l'AJM, grace à Yannick.- possibilité d'écrire des articles en ligne, de mettre des photos...

Point sur les pôles :

- *Pôle Formation* : Marie-Pierre rappelle la réflexion entreprise sur la réforme de l'ENM (tests psycho) et le débat entre avocats et magistrats sur le thème : Faut il être avocat avant d'être magistrat ? + participation au 50ème anniversaire de l'ENM Marie-Pierre indique que ce pôle devrait être assumé par quelqu'un de la promo 2007, notamment dans la perspective du travail de réflexion à poursuivre sur la réforme de l'ENM

- *Pôle Accompagnement* : Aurélie mentionne l'actualisation du Kit de survie ainsi que la liste des référents géographiques et fonctionnels. Il faut faire des synthèses des formations continues pour les mettre en ligne et aider à faire des choix Il y a un travail à faire pour que l'AJM soit moins parisienne.

- *Pôle Réflexion et débats* : Emilie indique que la mise en place des groupes d'échanges et d'analyse doit se faire et qu'il y a eu les travaux sur indépendance et responsabilité ainsi que le débat sur la suppression du JI

- Pôle communication : Michaël fait le bilan : nombreuses interventions dans les classes, synthèses d'arguments en cas de sollicitations des médias pour être interviewés, trouver la forme pour approcher le public, mettre en branle JUSTEASE (priorité pour 2009-2010) les Aventures judiciaires de Monsieur Toulemonde débat sur les qualités des magistrats Il faut impliquer les référents régionaux.

Sur une question de *Céline*, il est précisé que les écrits destinés à être postés sur le site ne sont pas limités à être à visée pédagogique pour le Public. Il peut aussi y avoir des billets d'humeur et des réactions à des débats entre nous.

VOTES :

- la modification des statuts est adoptée à la majorité des présents et représentés :

art 2 : l'AJM est indépendante des syndicats et des organisations politiques art 14 : le Porte-Parole devient le Vice-Président

- la composition du CA :

Démission de Pauline SZCZURKOWSKI et Yannick MENECEUR, Mandat à échéance de Caroline AZAR qui ne se représente pas

Aurélie POIRIER et Marie-Pierre COQUEL dont le mandat arrive à chéance se représentent et sont réélues membres du conseil d'administration à la majorité des présents et représentés

Emilie BURGUIERE dont le mandat arrive à échéance ne se représente pas mais souligne qu'elle souhaite rester membre du CA élargi et que c'est par manque de temps et non par désintérêt

Eloi BUAT-MENARD, Céline ROUX, Benjamin DANLOS et Sylvie LEFAIX sont élus membres du CA à la majorité des présents et représentés Sylvie LEFAIX devient trésorière à la place de Pauline

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)